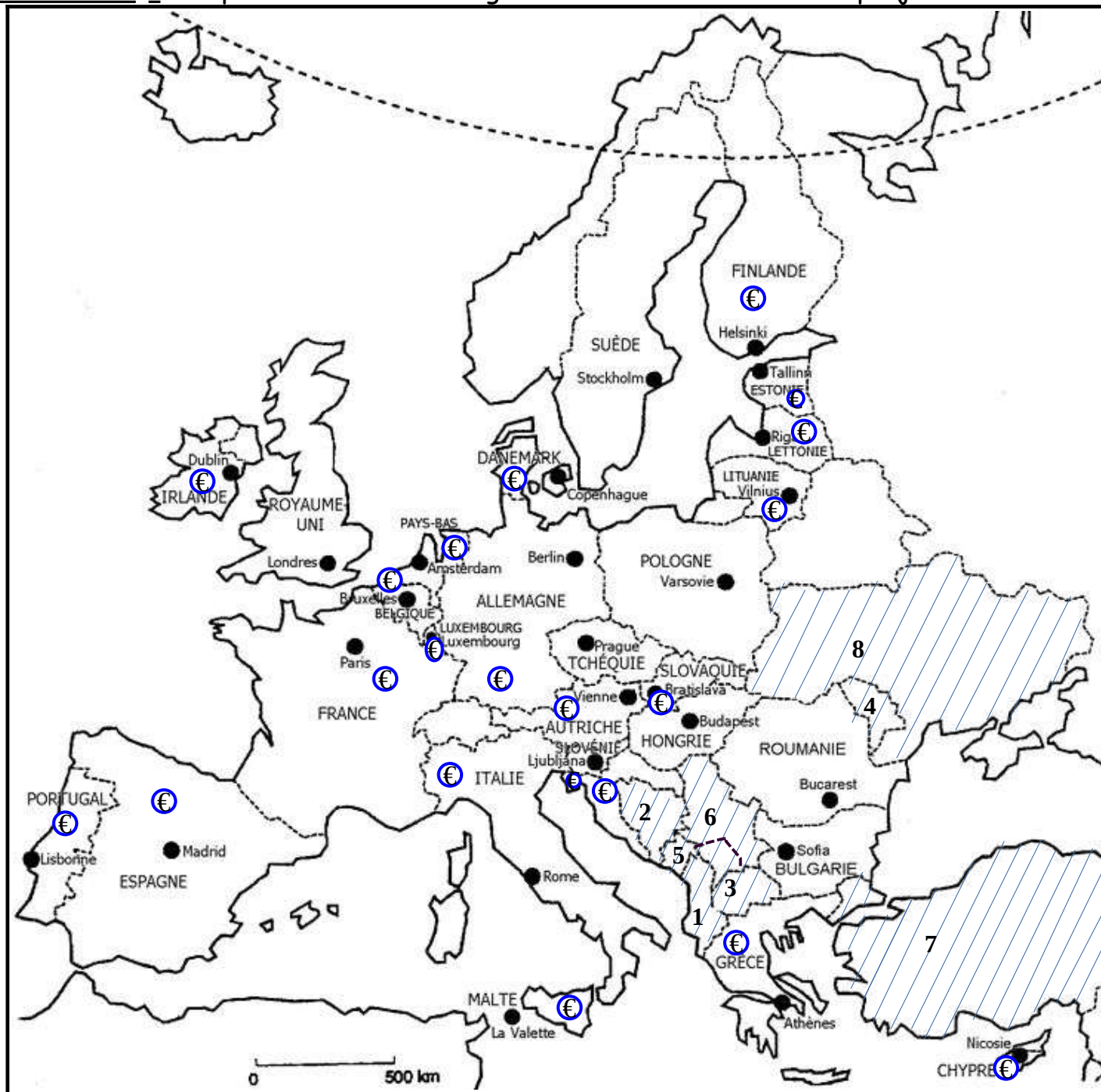


Exercice 2 : complète la carte et la légende à l'aide des documents projetés au tableau.



Titre : Etats membres de l'Union Européenne.

Légende

 **Pays membres de l'UE depuis...**

1957 : France, RFA (*Allemagne de l'Ouest*), Italie, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas.

1973 : Irlande, Danemark, Royaume-Uni (sorti en 2020 suite au Brexit).

1995 : Finlande, suède, *Allemagne unifiée*, Autriche, Portugal, Espagne, Grèce.

2004 : Estonie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Slovaquie, Hongrie, Slovaquie, République Tchèque, Malte, Chypre.

2013 : Roumanie, Croatie, Bulgarie.

Espace Schengen (dont 3 hors UE : Islande, Norvège, Suisse)

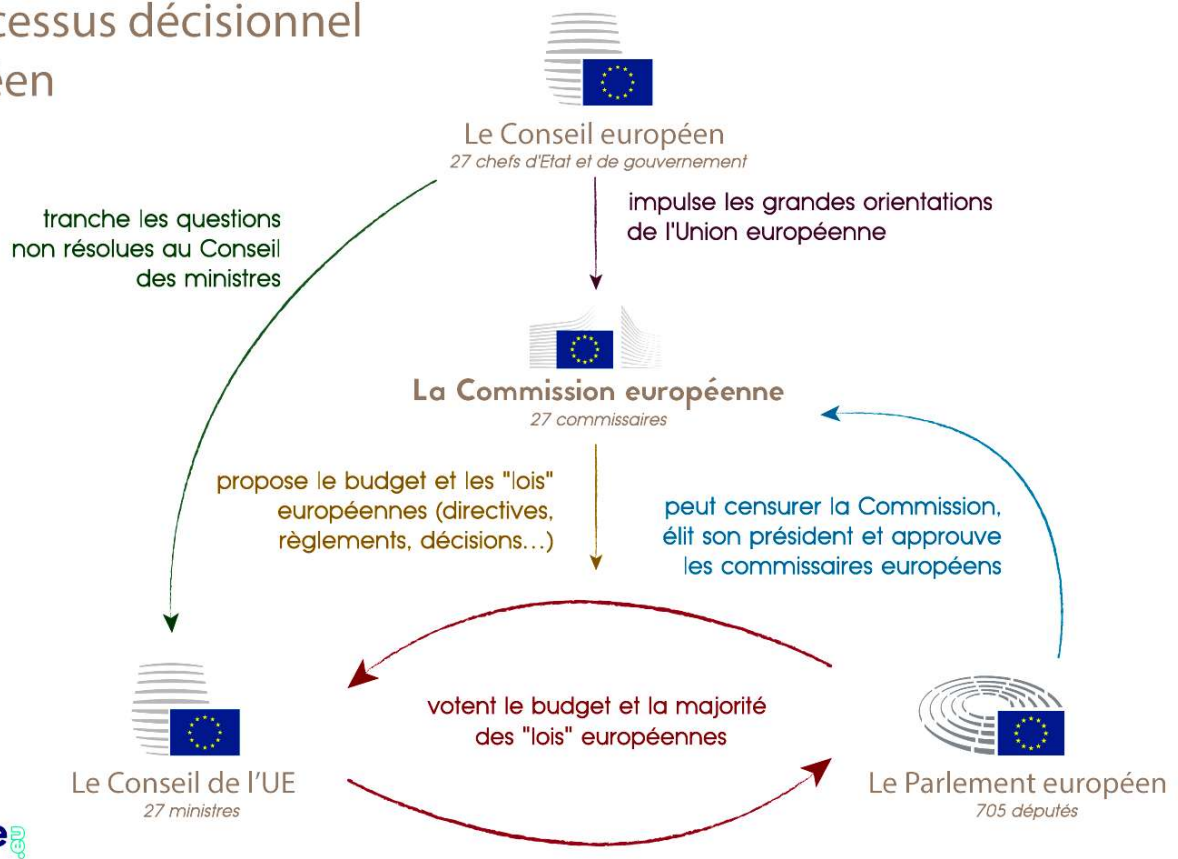
 **Etats membres de la zone euro.**

 **Etats candidats à l'UE : Albanie (1), Bosnie-Herzégovine (2), Macédoine (3), Moldavie (4), Monténégro (5), Serbie (6), Turquie (7), Ukraine (8).**

Exercice 3 : Comment fonctionnent les institutions européennes ?

Document 1.

Le processus décisionnel européen



Document 2.

Les villes où siègent les institutions européennes



Document 3 : Le vote d'une loi sur l'IA

« La nouvelle loi européenne sur l'intelligence artificielle (IA) n'est pas loin de passer la ligne d'arrivée. Une étape supplémentaire a été franchie ce mercredi 13 mars, avec l'adoption par le Parlement européen de l' "IA Act" en session plénière, à une large majorité (523 pour, 46 contre, 49 abstentions).

Ce règlement sur l'IA est destiné à encourager l'innovation sur le Vieux Continent dans un domaine en pleine expansion et qui a déjà des applications dans les transports, la médecine ou encore le monde du travail. Il vise également à encadrer les pratiques les plus risquées, à l'image de la reconnaissance biométrique en temps réel.

A Strasbourg comme à Bruxelles, la même expression est sur toutes les lèvres : " *c'est une première mondiale*", a réagi le député européen et rapporteur Brando Benifei (S&D), qui parle aussi d'un jour " *historique*". " *L'Europe est [désormais] une référence mondiale en matière d'IA*", a pour sa part salué le commissaire européen au Marché intérieur, Thierry Breton. »

Le 13.03.2024, Les députés européens adoptent une loi "historique" sur l'intelligence artificielle, Arthur Olivier, <https://www.touteurope.eu/>

Questions.

1) Qui a adopté la loi sur l'IA le 13 mars 2024 ? (doc. 3)

.....

2) Qui avait proposé cette loi ? (doc. 1).....

3) Qui en avait exprimé la nécessité ? (doc. 1).....

4) Cette loi n'est pas loin d'avoir franchi la ligne d'arrivée précise l'auteur du texte.

Quelle étape lui reste-t-il à franchir ? (doc. 1)

5) L'auteur indique que l'expression « *c'est une première mondiale* » est sur toutes les

lèvres à Strasbourg comme à Bruxelles. Pourquoi cite-t-il ces 2 villes ? (doc. 2)

.....

.....

.....